

INSERTIONS.

AVIS.

Le Consul suisse à Marseille et gérant du Consulat d'Alger, a transmis dans le temps un acte de décès concernant un nommé *Aloïs Mechly*, né en Suisse à *Niaud*, décédé à Sétif (Algérie) le 28 Mars 1855, à l'âge de 9 ans.

Il est fils d'*Aloïs Mechly* et d'Anne Marie *Willerik*, l'un et l'autre actuellement établis à Sétif, et chez lesquels le dit garçon est mort.

Le lieu d'origine indiqué n'ayant pu être découvert, et la désignation du nom de la famille pouvant être erronée, la Chancellerie d'Etat ou l'Autorité communale et de police qui seraient à même de fournir des renseignements sur cet individu ou le reconnaîtraient pour leur ressortissant, sont priées de bien vouloir en donner avis à la Chancellerie soussignée.

Berne, le 15 Janvier 1856.

LA CHANCELLERIE FÉDÉRALE.

MISES AU CONCOURS.

(Les offres de service sans certificats de mœurs ne seront pas prises en considération.)

1) *Buraliste* à Selzach. Traitement annuel fr. 180. S'adresser, d'ici au 30 Janvier courant, à la Direction de l'arrondissement postal de Bâle.

2) *Buraliste* à Amriswyl. Traitement annuel fr. 520. S'adresser, d'ici au 1. Février prochain, à la Direction de l'arrondissement postal de Zurich.

3) *Buraliste et facteur* à Reiden. Traitement annuel fr. 700. S'adresser, d'ici au 1. Février prochain, à la Direction de l'arrondissement postal de Lucerne.

4) *Buraliste et facteur* à Gonzenbach, Canton de St. Gall. Traitement annuel fr. 280. S'adresser, d'ici au 1. Février prochain, à la Direction de l'arrondissement postal de St. Gall.

5) *Commis* au bureau principal de poste de Lucerne. Traitement annuel fr. 780. S'adresser, d'ici au 1. Février prochain, à la Direction de l'arrondissement postal de Lucerne.

6) *Commis* au bureau principal de poste de Lausanne. Traitement annuel fr. 900. S'adresser, d'ici au 31 Janvier courant, à la Direction de l'arrondissement postal de Lausanne.

1) *Commis de poste* au burau de Rheinek. Traitement annuel fr. 600. S'adresser d'ici au 25 Janvier courant, à la Direction des Postes de St. Gall.

2) *Commis de poste et télégraphiste* au bureau de Bienne. Traitement annuel fr. 900. S'adresser, d'ici au 24 courant, à la Direction des postes de Neuchâtel.

3) Receveur au bureau des péages d'Arbon, traitement annuel fr. 800. S'adresser, d'ici au 26 courant, à la Direction du II. arrondissement des péages, à Schaffhouse.

4) Receveur au bureau des péages pour canal et roulage à Bâle. Traitement annuel fr. 2,300. S'adresser, d'ici au 26 courant, à la Direction du 1^{er} arrondissement à Bâle.

1) *Concierge* au bureau des postes principal à Berne. Traitement annuel fr. 860. S'adresser, d'ici au 24 Janvier courant, à la Direction de l'arrondissement postal de Berne.



INSERTIONS.

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1856
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	04
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	19.01.1856
Date	
Data	
Seite	121-122
Page	
Pagina	
Ref. No	10 057 033

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.